



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 52 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec utilise l'immigration pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment attribuable au vieillissement de la population, tout en promouvant « l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise »;

CONSIDÉRANT QUE, selon le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, « l'accueil en français dans les commerces du Grand Montréal a reculé de 13 % en 13 ans », justifiant un investissement de 2,5 millions de dollars pour protéger la langue française;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture des groupes de francisation contredit les orientations du ministère, visant l'augmentation des services en francisation dans son Plan stratégique 2023-2027;

CONSIDÉRANT QUE la loi 96 impose aux nouveaux arrivants de communiquer en français avec les organismes gouvernementaux après six mois, ce qui sera impossible sans une francisation adéquate;

CONSIDÉRANT QUE, sans nouvelles places rapidement disponibles pour les élèves évincés des CSS, ceux-ci risquent de perdre leurs acquis en francisation, de ne pas respecter les exigences de la loi 96 et conséquemment de perdre leur permis de travail;

CONSIDÉRANT QUE l'éviction massive d'étudiants en francisation exacerbe les inégalités d'accès à l'emploi et aux services essentiels, augmentant le risque de discrimination, d'exclusion sociale et de détresse psychologique chez la population immigrante;

CONSIDÉRANT QUE la dissolution d'équipes d'expertise en francisation et la perte d'emplois d'une centaine d'enseignants passionnés compromettent la qualité de l'enseignement et la continuité des services.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec la réouverture des groupes de francisation fermés dans les CSS.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie
Députée de Sherbrooke

18 mars 2025

Date de signature de l'extrait